



COMITE DE DIRECTION

Du 17 décembre 2025 de 18h30 à 21h00 en présentiel

ORDRE DU JOUR

PRESIDENT DE SEANCE : BRICE PARINET

SECRETAIRE DE SEANCE : JEAN-FRANÇOIS DUPONT

PRESENTS : FLORENT BAUDOIN, CECILE BESSIERE, PIERRE GUILLEBAUX, JEAN-ERIC INACIO, FREDERIC LECLERC, JEAN-PIERRE LEDUC, JEAN-JACQUES LENAFF, THIERRY MOURAUX, ALI SAHALI, SANDRINE SANCHEZ ET VALERIE TARDIVEL.

ABSENTS EXCUSES : DORETTE ELANGUE, CHRYSTEL FERRY, MARC MALOISEL ET DIDIER SIMON

ASSISTE : SEBASTIAN HENRY (REPRESENTANT LE PRESIDENT DE LA CDA)

1. Approbation du procès-verbal du comité de direction du 19 novembre 2025

Après lecture des commentaires de forme de M. Ali SAHALI, le procès-verbal du comité de direction du 19 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Informations du président

Le président Brice PARINET revient sur l'assemblée fédérale. Après un compte rendu de son déroulement, il informe les membres du comité de direction d'un certain nombre de points dont l'importance n'est pas négligeable. D'abord, le vote des changements au barème disciplinaire qui prévoient notamment, la possibilité de radier, à vie, les licenciés qui se rendent coupables de violences vis-à-vis des officiels.

Ensuite, il revient sur la nécessité de transmettre systématiquement les rapports d'instruction aux assujettis mis en cause lors des procédures d'instruction.

Puis, il rapporte les résultats des différents votes lors de cette assemblée et relève que le budget n'a été approuvé que par 75 % des voix. Ce résultat doit, selon lui, alerter la Fédération quant à son soutien unilatéral au football professionnel sans la moindre contrepartie, notamment sur le plan de la gouvernance du Football. Il rappelle être intervenu lors de l'assemblée fédérale du samedi 10 juin 2024, pour rappeler que le Sénat avait examiné une proposition de loi visant à réformer l'organisation du sport professionnel en France et souhaitait, entre autres, limiter les voix des Clubs professionnels à 25% au lieu de 33% actuellement dans le cadre des délibérations fédérales. Il s'interroge devant le vote de ce budget et face au soutien fédéral accordé au monde professionnel, sur la pertinence d'une telle répartition des voix. Pour rappel, le soutien fédéral au football professionnel conduit la fédération à présenter un résultat d'exploitation déficitaire de 12 millions d'euros.

Au niveau régional, le président revient sur la démission de Madame Sophie GERMAIN, directrice générale de la Ligue et salue son travail, son dévouement et son investissement sans faille au service du Football amateur et francilien depuis de nombreuses années.

Enfin, Brice PARINET souhaite la bienvenue à Cécile BESSIERE, nouvellement élue arbitre au sein du comité de direction depuis l'assemblée générale du 12 décembre 2025.

3. Nomination dans les commissions

Commission Départementale de Prévention, de Médiation et d'Education :

- Nomination de Carlos DE SOUSA, adoptée à l'unanimité.

Commission Programme Educatif Fédéral :

- Nomination de Amaury MENET, adoptée sous réserve de l'accord du président de commission
- Nomination de Hippolyte PERDRIZET, adoptée sous réserve de l'accord du président de commission.

Commission d'Appel Départemental :

- Candidature de Tiana JEAN-CHARLES : adopté sous réserve d'un échange avec le président du District pour évoquer d'autres pistes d'investissement au sein de l'instance.

4. Retour sur l'Assemblée générale

Brice Parinet revient sur le déroulement de l'assemblée générale du District.

Clubs inscrits : 145

Voix : 1 986

Bulletins exprimés : 92 (63,45 %)

Voix exprimées : 1 487 (74,87 %)

- Vote sur les modifications de l'article 12.4 des Statuts du District : adopté à 92,87 % des voix exprimées.
- Vote sur l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2024 : adopté à 97,59 % des voix exprimées.
- Vote sur l'adoption du rapport moral de la saison 2024 - 2025 : adopté à 97,68 % des voix exprimées.
- Vote sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2024 : adopté à 96,20 % des voix exprimées.
- Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024 / 2025 : adopté à 96,90 % des voix exprimées.

- Vote sur l'approbation du budget prévisionnel pour la saison 2025 / 2026 : adopté à 97,24 % des voix exprimées.
- Vote sur l'approbation du budget prévisionnel primitif pour la saison 2026 / 2027 : adopté à 94,28 % des voix exprimées.
- Vote relatif à l'élection de Mme Cécile BESSIERE au titre d'arbitre élue au Comité de Direction : adopté à 97,56 % des voix exprimées.
- Vote sur la modification de l'annexe 4 du Règlement sportif du District concernant le dispositif de lutte contre la violence ayant pour conséquence la modification de l'article 14.3 du Règlement sportif du District : adopté à 84,65 % des voix exprimées.

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant le Tribunal Judiciaire de Versailles, dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du sport.

Les autres décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le Tribunal administratif de Versailles, dans le délai d'un mois à compter de leur publication. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du sport.

5. Retour sur la semaine yvelinoise du football féminin

La semaine du Football féminin s'est déroulée du 8 au 14 décembre 2025. Visant à mettre en avant la pratique du football par les femmes, elle s'est traduite par plusieurs opérations :

- « Un jour, une femme » retraçant le parcours de sept femmes qui œuvrent pour le développement du Football féminin.
- Le « concours photo » sur le thème de la place des femmes dans le Football.
- Un plateau de Futsal féminin intergénérationnel à Carrières-sous-Poissy.
- Une masterclass à Clairefontaine sur le thème de la place des femmes dans le Football avec la présence exceptionnelle de Cécile BESSIERE (arbitre Première League Arkema), Amel BOUZOURA (Directrice de l'engagement à la F.F.F), Laura Georges (Ancienne joueuse de l'équipe de France) et Ilhame ATILLAH (membre du comité de direction de la L.P.I.F.F).

L'ensemble des membres du Comité de Direction s'accorde à dire que cette opération fut une réussite et qu'elle devra être reconduite la saison prochaine.

6. Le point sur la distribution des affiches concernant l'observatoire départemental des comportements

Jean-Eric INACCIO dresse un bilan de la distribution des affiches de l'observatoire départemental des comportements. La diffusion des affiches étant encore en cours par l'intermédiaire de réunions de secteur qui n'ont pas encore été réalisées, un point sera fait au prochain Comité de Direction.

Il est rappelé que son affichage est obligatoire et que les Clubs qui seraient en difficulté avec leur municipalité doivent prendre attache avec le District.

7. Validation des groupes de la deuxième phase des championnats U14 hors D1.

Jean-Pierre LEDUC présente les groupes de la deuxième phase des championnats U14 hors D1. Ces groupes sont adoptés à l'unanimité.

8. Travaux en groupe et réflexion du Comité de direction

Un point est fait sur les différents travaux en groupe menés par les membres du Comité de Direction.

Le recrutement et la fidélisation des officiels : Les membres du groupe constatent que les difficultés ne sont pas les mêmes entre les arbitres et les délégués. Pour ces premiers, la fidélisation pose un problème, notamment lors des deux premières années. Le comité décide donc qu'il faudra accentuer l'accompagnement des candidats arbitres par plus d'observations et un accompagnement plus long au niveau du tutorat sans que lesdits tuteurs ne soient d'anciens arbitres. Pour les délégués, la difficulté repose davantage sur leur recrutement. Il conviendra donc de mettre en place un plan de communication pour mettre en valeur la fonction et la promouvoir.

Fidélisation des licenciés du Football animation : la baisse globale des effectifs qui se perçoit tant au niveau fédéral que régional doit interpeler. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Raisons démographiques
- Saturation des installations
- Environnement autour du match
- Gestion des parents

Les commissions technique et de Football d'Animation seront sollicitées pour proposer des pistes de réflexion sur ces différents sujets.

Solidarité avec les Clubs : le groupe de travail propose de doter les clubs à faible effectif (moins de 100 licenciés) de tablettes F.M.I. Il propose, en outre, de mettre en place un fonds solidaire d'action pour accompagner financièrement les Clubs sur des projets qui s'inscrivent dans le plan d'engagement du District.

9. Questions diverses

Ali SAHALI : sur les dépenses autorisées pour les moments de convivialité à l'issue des réunions de secteurs. Le président rappelle que ces dépenses sont à la charge du District.

Thierry MOURAUX : revient sur la situation d'un Club de Football Yvelinois dont l'absence de cachet de mutation de la plupart de ses joueuses pose un problème et favorise un climat délétère autour des rencontres, en raison des réserves posées par les Clubs rencontrés. Il est rappelé que les Clubs sont en droit de poser des réserves et que le Club en question est seul responsable de la situation actuelle de ses joueuses.

Pierre GUILLEBAUX :

- Revient sur la réunion de la commission médicale.

- Informe le Comité de la demande de la C.D.P.M.E d'obtenir un annuaire des délégués.

- Informe le Comité de la candidature du Club de l'US Verneuil-sur-Seine pour les finales de Football à 11. Il est rappelé que la qualité des terrains est un critère central dans l'attribution des finales.

Jean-François DUPONT : informe le Comité des candidatures de l'US Croissy-sur-Seine et de Feucherolles U.S.A pour l'opération Toutes Foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.